

En vert et pour tous



Guide de l'énergie solaire à l'intention des propriétaires

De plus en plus de Canadiens adoptent un mode de vie plus sain et respectueux de l'environnement. La production de votre propre énergie renouvelable constitue un excellent moyen de passer au vert!

Le soleil est une source d'énergie renouvelable. Grâce à des panneaux solaires, il est possible de convertir l'énergie solaire – la lumière et la chaleur du soleil – en électricité. En installant des panneaux solaires pour alimenter votre maison ou votre chalet en électricité, vous pouvez réduire votre impact sur l'environnement et économiser.

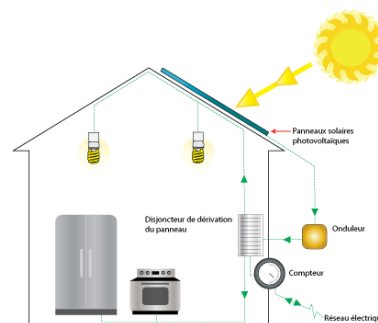
Cinq avantages de la conversion solaire

Pourquoi installer des panneaux solaires sur votre maison? Voici cinq bonnes raisons :

- **Vous pouvez économiser.** En installant des panneaux solaires, vous réduirez la quantité d'énergie que vous tirez du réseau électrique, vous évitant ainsi d'en acheter autant qu'auparavant. Dans certaines provinces, vous pouvez même vendre votre électricité solaire aux services publics et gagner de l'argent pour l'énergie que vous produisez.
- **Vous pouvez accroître la valeur de votre maison.** Une maison qui coûte peu en énergie peut valoir plus.
- **Les panneaux solaires nécessitent peu d'entretien.** Les panneaux solaires exigent très peu d'entretien et durent habituellement plus de 25 ans.
- **Vous pouvez diminuer votre empreinte énergétique et votre impact sur l'environnement.** L'énergie solaire est une source d'énergie renouvelable et naturelle qui ne pollue pas.
- **Vous contribuerez à diversifier notre approvisionnement énergétique.** Pour répondre à la demande croissante en énergie, les Canadiens doivent diversifier leurs sources d'approvisionnement énergétique par rapport aux sources traditionnelles telles que le pétrole, le charbon et le gaz naturel.

Comment fonctionnent les panneaux solaires?

Les panneaux solaires, qu'on appelle aussi des systèmes photovoltaïques solaires, captent les rayons du soleil et les convertissent en électricité. Ces systèmes peuvent être reliés à votre réseau électrique actuel ou être indépendants et vous fournir une source autonome d'électricité.



Pour commencer

Étape 1 : Évaluez la situation

- Passez en revue l'information fournie sur votre facture d'électricité ou communiquez avec les services publics de votre région, afin de déterminer la consommation d'électricité annuelle de votre ménage en kilowattheures.
- Demandez à un entrepreneur qualifié de vous fournir une évaluation de la capacité solaire de votre maison. L'entrepreneur peut évaluer le potentiel solaire de votre toit, déterminer la quantité d'énergie qui peut être produite, trouver les produits qui conviennent et vous fournir un prix pour l'installation.
- Pour trouver un entrepreneur qualifié, communiquez avec les services publics de votre région ou rendez-vous sur le site de l'Association des industries solaires du Canada à l'adresse qui suit : www.cansia.ca.
- Faites des recherches sur les programmes d'incitation environnementaux provinciaux et municipaux.
- Comparez votre consommation d'électricité actuelle à la quantité d'électricité que produiront vos panneaux solaires afin d'évaluer vos économies potentielles.
- Communiquez avec les services publics de votre région afin de savoir quels sont les approbations et les permis requis. Certains services publics exigeront aussi une assurance particulière pour le système.
- Communiquez avec votre municipalité afin de savoir quels sont les permis requis, le cas échéant.

En vert et pour tous



Étape 2 : Planifiez

Rencontrez un représentant de la TD afin de discuter des options de financement qui s'offrent à vous pour réaliser votre projet d'énergie renouvelable. Le financement des panneaux solaires achetés auprès d'un entrepreneur en construction ou d'un installateur qualifié est offert par les Services de financement TD à www.tdfinancingservices.com/fr/default.aspx. Achetez des panneaux solaires approuvés par la CSA^{MD} pour votre maison et vous serez admissible à un rabais en argent pour votre Ligne de crédit sur valeur domiciliaire verte.

- Embauchez un entrepreneur qualifié pour l'installation de l'équipement et la réalisation d'une inspection de la sécurité électrique de votre projet. Demandez des références et assurez-vous que l'entrepreneur détient les permis requis.
- Lisez attentivement votre contrat de façon à bien comprendre les conditions et les responsabilités.

Étape 3 : Procédez à l'installation

- Travaillez de concert avec votre entrepreneur et les services publics pour le branchement de votre système et apprenez comment le faire fonctionner et l'entretenir.
- Assurez-vous que tous les permis sont obtenus et que toutes les inspections sont effectuées.
- Confirmez tous les détails administratifs requis pour recevoir vos incitatifs environnementaux ou le lien avec les programmes des services publics.

Étape 4 : Profitez-en!

- Soyez fier du fait que vous réduisez votre empreinte énergétique et votre impact sur l'environnement, tout en accroissant la valeur de votre maison et en contribuant à la diversification de notre approvisionnement en électricité.

La Terre reçoit plus d'énergie du soleil en une heure que le monde en consomme dans toute une année.

En tirant profit de cette énergie, vous pouvez changer les choses. La TD est là pour vous aider.

Rendez-vous dès aujourd'hui dans la succursale TD Canada Trust de votre région afin de discuter des options qui s'offrent à vous pour l'installation de panneaux solaires sur votre maison.

**Pour en savoir davantage, visitez le site
www.tdcanadatrust.com/francais/energiesrenouvelables
ou communiquez avec nous au 1-866-389-8888**

^{MD}Marque déposée de l'Association canadienne de normalisation

Glossaire

Énergie renouvelable : Énergie découlant de ressources naturelles pouvant être régénérées ou renouvelées pendant le temps de vie d'un humain, telles que la biomasse, l'énergie géothermique, l'hydroélectricité, l'énergie solaire et le vent. Les sources d'énergie renouvelable ont un impact environnemental moindre que les sources d'énergie traditionnelle telles que le pétrole ou le charbon.

Énergie solaire : Provient du soleil et est convertie en électricité et en chaleur. L'énergie du soleil est captée par les panneaux solaires, lesquels font tourner des générateurs produisant ainsi de l'électricité.

Kilowattheure (kWh) : Un watt mesure une unité électrique. Un kilowatt (kW) correspond à mille watts. Un kilowattheure (kWh) équivaut à mille watts à l'heure. La majorité des factures d'électricité sont établies en kilowattheures.

Panneau solaire (panneau photovoltaïque) : Panneau qui contient un certain nombre de photopiles (piles photovoltaïques).

Photopile (pile photovoltaïque) : Dispositif qui convertit l'énergie des rayons du soleil directement en électricité.

Réseau électrique : Système de transport de l'électricité des services publics vers les consommateurs et les entreprises.

Système autonome : Système qui fonctionne à l'aide de sources d'énergie renouvelable indépendantes des services publics classiques.

Système solaire (système solaire photovoltaïque) : Produit directement de l'électricité à partir des rayons du soleil grâce à des photopiles (piles photovoltaïques).